

O . C . D . V .
Olympic Club de Danse sur glace de Viry-Chatillon

SAISON 2020 - 2021



INSCRIPTION ADULTES

Association affiliée à la Fédération Française des Sports de Glace, Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
31, Avenue du Général de Gaulle - 91170 VIRY CHATILLON
www.ocdv.fr – contact@ocdv.fr

LES HORAIRES ADULTES

Les cours adultes organisés par l'OCDV sont réservés aux adultes souhaitant apprendre les fondamentaux du patinage sur glace. Ils sont réservés aux débutants et débutent le 6 septembre.

Jours	Horaires	Catégorie
DIMANCHE	20h45 à 22h15	Adultes

FORMALITES D'INSCRIPTION

2 SEANCES D'ESSAI SONT OFFERTES

Aucun document n'est nécessaire pour cette séance d'essai. Se présenter simplement à la patinoire 15 minutes à l'avance aux cours avec une paire de gants et une tenue confortable.
La paire de patin sera prêtée.

PIECES A FOURNIR ENSUITE POUR UNE INSCRIPTION COMPLETE

Tout dossier incomplet sera refusé.

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Certificat médical de moins de 3 mois qui autorise la pratique du patinage sur glace comportant le N° d'Identification du Médecin **lisible** (ADELI ou RPPS)
- Pour une première prise de licence :**
Photocopie de la Carte d'Identité ou du Livret de famille (la page concernant l'enfant)
- Pour les habitants de Viry-Chatillon (afin de bénéficier du tarif réduit) :**
Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Assurance complémentaire FFSG signée (page 3 ou en cas d'assurance additionnelle page 4)
- Règlements complets de l'adhésion et de la cotisation annuelle (voir tarif)

CALENDRIER

Les cours reprennent respectivement le dimanche 8 septembre et se terminent avec le gala le samedi 29 mai 2021.

Les cours ne seront pas assurés les jours suivants :

- le week-end du 13 et 14/03 (compétition de danse sur glace)
- du lundi 22/03 au lundi 29/03 inclus (compétition de curling)
- 2 week-ends en mai suite à des compétitions de hockey.
- ainsi que 5 autres dimanches dans l'année à déterminer.

TARIF ADULTE

- 1 Adhésion et licence Loisirs : 150€ pour la saison (assurance FFSG incluse dans la licence)
- 2 Pour la séance hebdomadaire de cours, la cotisation annuelle dépend de la ville de votre domicile

	Par adulte inscrit
Habitants de VIRY-CHATILLON	194 €
Habitants hors VIRY-CHATILLON	215 €

Exceptionnellement, à la suite de la crise sanitaire du printemps 2020, la cotisation annuelle pour les renouvellements uniquement sera réduite aux montant suivants. Ces conditions ne seront valables que pour la saison 2020-2021.

<i>EXCEPTIONNELLEMENT POUR LES RENOUVELLEMENTS</i>	Par adulte inscrit
Habitants de VIRY-CHATILLON	164 €
Habitants hors VIRY-CHATILLON	182 €

L'adhésion et la cotisation correspondent à un forfait annuel à verser à l'inscription.

Possibilité de paiement échelonné selon un échéancier sur la fiche d'inscription. Les chèques seront débités le 5 de chaque mois avec 1 chèque pour l'adhésion + 1 à 3 chèques pour la cotisation.

LOCATION DE PATINS

Pour les séances d'essai jusqu'à la finalisation du dossier, des patins sont exceptionnellement mis à disposition lors de chaque cours.

Pour permettre une bonne qualité de patinage et une meilleure progression du patineur, il est demandé que chacun ait ensuite sa propre paire de patin.

Pour ceux qui ne souhaitent pas acheter leur propre paire de patins, une location au prix de 30€ pour la saison complète est proposée.

Le nombre de paires étant limité, la location ne pourra se faire qu'aux patineurs ayant rendu leur dossier d'adhésion complet et contre paiement de la location et remise d'un chèque de caution de 100€ restitué en fin de saison lors du retour de la paire.

La location se fera uniquement lors de la permanence hebdomadaire le samedi de 12h15 à 13h45.

Connectez vous régulièrement sur le site de l'OCDV : www.ocdv.fr
pour suivre l'actualité du Club et avoir toutes les dernières
informations !

Le Club est également sur Facebook : « [Ocdv Patinage](#) »

Notre adresse email
contact@ocdv.fr



LES GESTES BARRIÈRES SPORTS DE GLACE

-  Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
-  Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
-  Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
-  Eviter de se toucher le visage
-  Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
-  Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
-  En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE
15-47, rue de la Ville - 95540 Paris-La Courneuve - Tél : 03 30 09 42 23 - 11 25 11 - France - E-mail : ffsg@ffsg.org
www.ffsg.org

Code Ethique du Licencié

CODE ETHIQUE DU LICENCIÉ DE LA FFSG

Je m'engage à :

1. Me conformer aux règles de mon sport
2. Respecter les adversaires
3. Proscrire toute forme de tricherie
4. Accepter les décisions des dirigeants et des officiels d'arbitrage
5. Respecter les choix de l'encadrement
6. Transmettre aux plus jeunes mes connaissances
7. Respecter les organisateurs, les publics et les équipements où je pratique
8. Rester maître de moi en toutes circonstances
9. Faciliter le travail des médias et des partenaires
10. Partager les valeurs de la glace avec ma famille fédérale



Suivez toute l'actualité de la FFSG sur Facebook et sur Twitter

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE  www.ffsg.org